Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège
François Mitterrand
académie
Toulouse

**Le principal**

**Jean Pierre PUJO**

Affaire suivie par
Mme DUMORA
Téléphone
05 61 37 75 00
Télécopie
05 61 37 75 04
Courriel
0312423r
@ac-toulouse.fr
**Rue**
**PIQUEPEYRE**
**31150 FENOUILLET**

**Fenouillet, le jeudi 27 août 2020**

**Le Principal,**

**A Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves de 5ème**
**A Mesdames, Messieurs les Professeurs Principaux de 5ème**
**A Mesdames les Professeurs d'Espagnol**
**A Messieurs les Professeurs d'EPS**

**Objet** : Critères retenus pour le choix des options Section Européenne Espagnol et poursuite de la prise en charge spécifique de la classe bilangue – critères retenus pour l'option Section Sportive Raid Aviron

Mesdames, Messieurs

Nous publions, ce jour, la liste des élèves retenus en Section Euro Espagnol et Section Sportive.

**Section Européenne Espagnol :**

Certains d'entre vous seront étonnés de ne pas voir figurer sur la liste des « Sections Euro » des élèves candidats issus de la classe bilangue. Ce courrier vous permettra de mieux comprendre, nous l'espérons les motifs de cette non sélection.

Tout d'abord, un rappel d'histoire.
Ce n'est qu'en septembre 2018 que le Ministère de l'Education Nationale a offert aux établissements qui le souhaitaient de ré-ouvrir des classes bilangues et des Sections Européennes. Un précédent gouvernement les avait fermées avec la généralisation de l'enseignement d'une LV2, dès la classe de 5ème (avant en 4ème).
Nous avons donc saisi l'occasion qui nous été donnée d'ouvrir en 6ème une classe bilangue et une section Euro en 4ème.

Pendant deux ans, il n'y a pas eu de problèmes de cohabitation.
Aujourd'hui, l'arrivée de ces ex-6ème bilangue en 4ème pose un problème de choix.
Nous devons convenir que nous aurions dû anticiper cet état de fait et vous informer, en amont, des choix qu'il était impératif de faire. Malheureusement la crise liée à la « Covid 19 » et les incessantes modifications des prises en charge de rentrées nous ont détournés de cette analyse, à l'époque. Votre information en a souffert.

**Tout d'abord, les élèves de la classes bilangue, en 4ème comme en 3ème l'an prochain, continueront à bénéficier d'une prise en charge particulière et spécifique qui tient compte de leurs acquis et de leur avance sur les autres élèves de 4ème en espagnol.**

Pour des contraintes d'emploi du temps en 4ème corseté par l'accumulation d'options, de mise en place des « heures de vie de classe », des heures consacrées au dispositif « devoirs faits », les « bilangues » ne pourront pas être en « section Euro ».

Les élèves étant ventilés sur plusieurs classes pour éviter l' « effet filière », il faudrait mettre autant de barrettes qu'il y a d'heures d'enseignement en espagnol sur ces deux dispositifs, avec seulement deux professeurs titulaires.



D'autre part, les niveaux de langue sont très différents entre un élève LV1 espagnol recruté en CM2 sur un dossier validé par l'école élémentaire en classe bilangue et un élève qui a commencé son espagnol en LV2, en classe de 5ème. La cohabitation des deux niveaux en section européenne aurait posée des problèmes de prise en charge pédagogique.

Comme l'esprit du texte qui fonde les sections européennes nous y invite, nous avons fait le choix d'élargir notre offre de formation à d'autres élèves LV2 tout aussi motivés.

**Section Sportive Raid Aviron :**

Cette option était ouverte à tout élève candidat à cette option.
Le choix a été fait par les professeurs d'EPS à partir des motivations et des compétences (test à l'effort, par exemple) démontrées tout au long de l'année précédente par les élèves candidats. En outre, cette option devant aboutir à des participations aux compétitions sportives organisées dans le cadre de l'UNSS le mercredi après-midi, il a été sondé la capacité des adolescents à se rendre disponible ce jour-là.

En espérant toute votre compréhension.

Très cordialement

Jean-Pierre PUJO

Principal